



NIF : 099228015000635

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE D'UN MARCHÉ

Conformément à la Loi N° 12-23 du 05 Août 2023, portant les règles générales relatives aux marchés publics et décret présidentiel n° : 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de services publics, L'Université Mohammed Boudiaf- M'Sila informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert N° : 03/2025 publié par le quotidien national SADAACHARK en arabe à la date du: 16/07/2025, et le quotidien national An-Nasr en français à la date du: 17/07/2025. A l'issue de l'étude et l'analyse des offres effectuées par la commission d'ouverture et d'évaluation des offres des lots du projet :

Acquisition et Installation d'équipements Sportifs pour l'Institut des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives au Profit de l'Université de M'sila.

Décide qui suit:

LOTS	Soumissionnaire	Montant après la correction TTC (DA)	Délais	Nif	observations
Lot 01 : Acquisition, et pose et mise en service des équipements de piscine semi-olympique.	SARL VIVRE IMP/EXP	13 049 480,50	(90) Jours	000231010606982	Offre Moins disant qualifiée Techniquement
Lot 02 : Acquisition, et pose et mise en service des équipements de la salle de musculation.	Infructueux				
Lot 03 : Acquisition, et pose et mise en service des équipements de la salle omnisports.	BEN KHALED AYMEN	5 689 390,00	(01) Jour	10028010077319302800	Offre Moins disant qualifiée Techniquement
Lot 04 : Acquisition, et pose et mise en service des équipements d'athlétisme.	SARL VIVRE IMP/EXP	3 483 189,50	(90) Jours	000231010606982	Offre Moins disant qualifiée Techniquement
Lot 05 : Acquisition, et pose des équipements de sports de combat.	SARL VIVRE IMP/EXP	10 678 822,00	(90) Jours	000231010606982	Offre Moins disant qualifiée Techniquement
Lot 06 : Acquisition, Produit Chimique Pour Piscines.	BEN KHALED AYMEN	2 229 108,00	(01) Jour	10028010077319302800	Offre Moins disant qualifiée Techniquement

- Les soumissionnaires voulant consulter les résultats détaillés du jugement de leurs offres sont priés de se rapprocher au Vice Rectorat du développement, de la prospective et de l'orientation de l'université Mohammed Boudiaf- M'sila, dans un délai de trois(03) jours à partir de l'apparition de cet avis.

-Toute soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les dix (10) jours à compter de la première apparition du présent avis dans les quotidiens nationaux ou dans le BOMOP et ce auprès de la commission des marchés publics spécialisée.

Le Recteur.